

**Programme (projets 12, 13, 14, 15 et 16) : Amélioration du taux de scolarisation dans la Commune de Covè**

**Projet 12 : Création d'un meilleur cadre de travail pour les élèves et les enseignants**

**Projet 13 : Amélioration des conditions de travail des enseignants et des élèves**

**Projet 14 : Amélioration de la qualité de l'enseignement dispensé**

**Projet 15 : Amélioration du taux de scolarisation en général et celui des filles en particulier**

**Projet 16 : Création d'un centre de documentation pour améliorer la performance des enseignants et les résultats des élèves en général**

### **i. Justification**

#### **Rappel des problèmes à résoudre**

Les problèmes à résoudre dans le secteur de l'éducation primaire concernent la situation des élèves, l'évolution de leurs effectifs, leur réussite, leur abandon, l'état du personnel enseignant, l'état des infrastructures et équipements.

La situation des élèves sur les quatre dernières années selon le nombre d'inscrits (I), de passants (P), de redoublants (R), et le nombre d'abandons (A) montre que le nombre des écoliers de CI et de CP a diminué entre 2002 et 2003 alors que celui des autres années a augmenté. L'effectif des deux sexes a évolué. Toutefois, l'effectif des garçons dépasse celui des filles sur les quatre ans. On peut conclure qu'il y a un problème de scolarisation des filles, car leurs effectifs n'ont pas atteint ceux des garçons sur les quatre dernières années. Leur taux d'abandon en cours de route est également plus élevé. Les raisons évoquées sont : l'opinion encore répandue que la scolarisation n'est pas très utile aux filles, le mariage précoce des filles, les grossesses précoces, le manque d'encouragement de la part de l'Etat pour inciter l'inscription des filles et l'insuffisance de moyens financiers des parents.

Les taux d'abandon des élèves par sexe sur les quatre dernières années ont augmenté. En 2003, ces taux ont largement augmenté et celui des filles a dépassé celui des garçons. L'abandon progressif est expliqué par le faible soutien des parents et les difficultés d'application du nouveau programme.

Le taux de réussite des élèves du CM2 a diminué progressivement sur les quatre ans. On peut conclure que le niveau des élèves diminue progressivement sur les années, celui des élèves du CM2 étant remarquable. Les raisons qui expliquent le faible niveau sont celles liées à l'incompétence de certains enseignants et le manque de soutien logistique pour l'application effective du nouveau programme.

Au total, l'augmentation des effectifs scolarisés s'est traduit par une baisse du taux de rétention à l'école et une baisse du niveau des enfants scolarisés et restant à l'école. Les effectifs d'enfants ayant réussi à l'examen du CEPE sur les 4 dernières années sont en évolution croissante, toutefois, le taux d'échec a sérieusement augmenté, passant de 20% en 2000 à 46% en 2003.

En ce qui concerne l'état du personnel enseignant par arrondissement, le nombre total du personnel enseignant dans la Commune est de 171 dont 71 APE, 47 contractuels et 53 communautaires. Le nombre de contractuels et de communautaires dépasse celui des Agents Permanents de l'Etat. On peut retenir que dans la Commune de Covè, la majorité des enseignants sont des contractuels et des communautaires. Ces derniers n'ayant pas fait l'Ecole Normale Intégrée pour être soumis à une formation rigoureuse ne sont pas outillés pour donner un enseignement de qualité. Les enseignants Communautaires n'ont non seulement subi aucune formation, mais n'ont pour la plupart pas le niveau requis pour enseigner. Ce qui contribue fortement à la baisse du niveau des élèves et aux abandons subséquents. Par contre, étant redevables à la communauté qui les emploie, ils sont souvent plus assidus que les APE. De ce fait, ce projet envisage de mettre un accent particulier sur le recrutement de communautaires plus compétents et sur leur formation. Par ailleurs, la baisse du niveau des élèves en Français constatée ces dernières années ne saurait être corrigée en rendant la discipline éliminatoire comme certains le préconisent. Il faut envisager des actions correctives dont la mise en place des centres de documentation qui serviraient autant les enseignants que les élèves.

Pour ce qui concerne l'état des infrastructures et équipements par arrondissement dans la Commune, de graves manquements sont observés. S'agissant des classes, on constate qu'il y a en tout 170 classes dont 99 en matériaux définitifs et 71 en matériaux de fortune. Il faut signaler que les classes des écoles de Houèko sont toutes construites en matériaux définitifs alors que celles d'Adogbé et de Gounli sont en matériaux de fortune pour la majorité (respectivement 14 sur 26 et 12 sur 15). Cet état des choses contribue au faible niveau des élèves et à leur abandon.

S'agissant des tables bancs à 2 places, on constate qu'il y a au total 2130 tables bancs à 2 places. Si les élèves doivent s'asseoir normalement à deux sur une table, alors il manque 2055 tables bancs. Il y a 4260 élèves qui sont normalement assis et 4105 sont debout. Les tables bancs manquent dans toutes les écoles des arrondissements, mais celles de Houen-Honso, de Houèko, et de Naogon sont plus nombreuses que les autres, respectivement 402, 441 et 466. Ce manque de tables bancs contribue à la baisse de niveau des élèves et au phénomène d'abandon.

## ii- Analyse des acteurs (Groupes cibles)

Dans le secteur d'Education primaire, on distingue plusieurs catégories d'acteurs : le personnel enseignant, les élèves, les parents et la co-APE, et l'administration scolaire. La co-APE est constituée de la co-ordination des associations des parents au niveau communal. L'analyse des acteurs, de leurs influences sur le projet et de leur importance pour celui-ci est résumée dans le tableau ci-dessous.

Acteurs	Intérêts	Influences	Rôles / Responsabilités
Conseil communal	Domaine de compétence selon la loi N° 97-029 du 15 janvier 1999, Article 97	Influence augmente	Garantie de l'équité et du
CS (Inspecteur – Conseillers pédagogiques)	- Formation, suivi et contrôle des enseignants ; - Garantie de qualité de l'enseignement dispensé	Influence augmente	Garantie de la qualité de l'enseignement dispensé
Enseignants	- Exécution de l'enseignement - Formation adéquate pour l'enseignement	Influence augmente Difficultés d'application du nouveau	- Disponibilité pour enseigner - Apte à se faire former et à rendre la formation reçue

		programme par manque de soutien logistique	
Garçons	- Sont en majorité - L'école manque d'intérêt à leurs yeux, car les diplômes délivrés ne donnent plus droit à un travail ; - Faible soutien de certains parents - Manque de cantines scolaires	Influence augmente	Disposition et aptitude à aller à l'école
Filles	- Sont en minorité car mariage précoce, travaux domestiques, pesanteurs sociologiques ; - Faible soutien de certains parents - Manque de cantines scolaires - Baisse de niveau des élèves - Harcèlement sexuel	Influence augmente	Disposition et aptitude à aller à l'école Décidée et résolue, malgré le poids des traditions et l'opinion selon laquelle la fille n'est pas à sa place à l'école
Parents d'élèves	- Opèrent le choix d'envoyer ou non les enfants à l'école ; - Manquent de moyens financiers - Subissent l'influence négative de la tradition et autres pesanteurs	Influence augmente	Contribution financière et matérielle pour l'amélioration du cadre et des conditions de travail des enseignants et des élèves
APE	Réceptionnent les mesures sociales réparties par l'Etat et les cogèrent avec le directeur de l'école Embauchent des enseignants communautaires Mobilisent les contributions des parents pour prendre en charge les dépenses qui ne le sont pas par l'Etat	Influence augmente	Suivi et contrôle des activités éducatives et de la réalisation des projets
Co-APE	- Gère et administre les infrastructures et équipements de l'école en collaboration avec les directeurs ; - Influence la décision sur la contribution des parents d'élèves	Influence augmente	Contribue à assurer l'équité dans la Commune Coordonne le suivi et le contrôle des projets
ONGs	- Aident à assurer la formation initiale des enfants	Influence augmente	Education communautaire et approche de solutions endogènes
Partenaires au développement	- Investissent dans la formation de base ; - Interviennent dans la formation des enseignants ; -interviennent dans la promotion de la scolarisation	Influence augmente	Disponibilité financière pour l'éducation primaire

Source : Etat des lieux (PDC) 2004

### iii-. Objectif des projets

L'objectif de ce projet est d'améliorer le taux brut de scolarisation de 48% à 58% d'ici 5 ans tout en réduisant significativement le taux d'abandon

- en améliorant les conditions de travail des élèves et enseignants (bâtiments et équipements)
- en améliorant la qualité de l'enseignement (recrutement, formation des maîtres, accès à un centre de documentation)
- en créant quelques incitations à la scolarisation des filles

### iv-. Impacts attendus des projets

Il faut distinguer ici les impacts sur les bénéficiaires directs de projets et les impacts sur les bénéficiaires indirects.

#### - Impacts sur les bénéficiaires

Elèves en général : amélioration du taux de scolarisation de 48% à 58% d'ici 5 ans. Réduction du taux d'abandon en cours de scolarité. Conviction renforcée de l'utilité de l'école pour la vie.

Elèves filles : amélioration du taux de scolarisation - statut amélioré – recul du mariage précoce – déclin du harcèlement sexuel – recul de la tradition et des pesanteurs défavorables à l'émancipation des femmes –

Enseignants : amélioration de la performance – meilleures conditions de travail – satisfaction morale et professionnelle - Bonne intégration sociale dans le milieu de travail

APE et Co APE : cogestion des écoles, bonne utilisation des « mesures sociales » avec le directeur d'école, embauche des communautaires, encouragement des parents à scolariser les enfants et à les soutenir en cours de scolarité ; mobilisation des appuis financiers et en travail des parents à l'école ; contribution à la création d'un climat d'émulation positive entre les enseignants et à la prévention des comportements déviants chez ces mêmes enseignants.

Administration scolaire : la circonscription scolaire devra être plus active que par le passé. Le rôle serait plus accru du fait des besoins d'encadrement des enseignants et des directeurs d'écoles.

#### - Impacts sur le développement communal

Elèves bien formés ont des impacts favorables sur le développement local – Disponibilité de cadres dans maints domaines dans le futur – Ouverture aux innovations et au progrès. Les effets multiplicateurs seront importants dans la Commune. Les acteurs locaux comme les exploitants forestiers, les exploitants de carrière, les menuisiers, les entrepreneurs locaux trouveront leur compte à travers la réalisation de tous ces projets.

#### v- Analyse des options

##### Présentation des options

R1 : Un enfant une place assise à l'école (4085 tables bancs à 2 places, 196 armoires et 185 bureaux mobiliers sont fabriqués)	O1 : Les APE fabriquent les tables bancs à 2 Places, des armoires et des bureaux mobiliers pour les écoles
	<b>O2 : Le CC avec l'aide des partenaires au développement fabrique des tables bancs à 2 places, des armoires et des bureaux mobiliers pour les écoles</b>
	O3 : Les ONG et les Bailleurs fabriquent les tables bancs à 2 places, des armoires et des bureaux mobiliers pour les écoles
R2 : 30 modules de 3 classes avec latrines sont construits en matériaux définitifs et 20 modules de 3 classes sont réfectionnés	O1 : Les APE construisent les salles de classes avec latrines en matériaux définitifs et réfectionnent 20 modules de 3 classes
	<b>O2 : Le CC en collaboration avec les partenaires au développement construit des salles de classes avec latrines en matériaux définitifs et réfectionne 20 modules de 3 classes</b>
	O3 : Les ONG construisent les salles de classes avec latrines en matériaux définitifs et réfectionnent 20 modules de 3 classes
	O4 : L'Etat construit les salles de classes avec latrines en matériaux définitifs et réfectionne 20 modules de 3 classes

R3 : Un enseignant par classe (166 enseignants (CCL) ont été recrutés et ont subi une formation initiale et sont rémunérés)	<b>O1 : Le CC en collaboration avec les partenaires au développement recrute, forme, et paie les enseignants</b>
	O2 : Le CC en collaboration avec l'Etat recrute, forme, et paie les enseignants
	O3 : L'Etat recrute, forme, et paie les enseignants
R4 : Les filles scolarisées sont encouragées (50% des filles à l'âge de scolarisation ont poursuivi normalement les cours de CI au CM2)	<b>O1 : La co-APE et le CC en collaboration avec les partenaires au développement donnent des prix aux meilleures élèves filles.</b>
	<b>O2 : Le CC donne des prix aux meilleures élèves filles</b>
	O3 : Les ONG donnent des prix aux meilleurs élèves filles
R5 : La documentation est disponible pour les enseignants et les élèves (1 centre de documentation est créé et équipé au niveau de la Commune de Covè)	<b>O1: Les partenaires aident la CS à construire et équiper un centre de documentation à Covè</b>
	O2: Le CC construit un centre de documentation

### Choix des options

Axes/ Résultats	Options	Capacité/ Faisabilité organisationnelle	Faisabilité financière	Durabilité/ Appropriation Locale	Equité	Genre	Observations
A2 R1	O1	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	
	<b>O2</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Retenue</b>
	O3	Oui	Oui	Non	Non	Oui	
A2 R2	O1	Oui	Non	Oui	Non	Oui	
	<b>O2</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Retenue</b>
	O3	Non	Oui	Non	Non	Oui	
A2 R3	O4	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
	<b>O1</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Retenue</b>
	O2	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	
A2 R4	O3	Oui	Non	Oui	-	Oui	
	<b>O1</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Retenue</b>
	<b>O2</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	-	<b>Retenue</b>
A2R5	O3	Oui	Oui	Non	-	Oui	
	<b>O1</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Retenue</b>
	O2	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	

La stratégie pour améliorer le taux de scolarisation dans la Commune vise à responsabiliser les parents d'enfants en âge de scolarisation et les actuels parents d'élèves pour la création de meilleures conditions de travail pour les formateurs et un meilleur cadre de travail pour leurs enfants. Pour ce faire, le conseil communal est indiqué pour garantir l'organisation nécessaire à l'atteinte de ces objectifs. Le CC sera secondé dans son rôle par la CO-APE, la CS et les multiples APE.

Les communautaires sont jusqu'à présent embauchés et payés directement par les parents. Ce système permet un bon contrôle des enseignants qui sont souvent plus assidus, prêts à résider sur place. Par contre vu les moyens limités des parents, et même avec l'apport des mesures sociales, leur niveau de salaire et donc de formation de base est bas. Le conseil communal apporte un appui pour la formation et le complément de rémunération de ces enseignants.

La CS appuiera le CC dans la création de centre de documentation au niveau de la Commune.

### vi-. Rôle du Conseil Communal dans la réalisation du programme

Le conseil communal doit assumer le rôle qui lui est dévolu selon l'Article 97 de la loi N° 97-029 du 15 janvier 1999. Toutefois, ceci n'implique pas nécessairement une responsabilité technique et financière non partagée dans la mise en œuvre des projets. La question de responsabilité technique du CC dans la réalisation sera analysée plus loin en abordant le rôle de la commune. Sur le plan financier, le CC peut bénéficier du transfert de ressources de l'Etat central selon l'Article 15 de la loi N° 98-007 du 15 janvier 1999. En cela, la circonscription scolaire est un répondant valable de l'Etat dans le domaine de l'éducation primaire. Le CC peut également bénéficier de l'appui financier des partenaires au développement, ce qui justifie bien le choix de cet acteur comme partenaire dans la réalisation des infrastructures, équipement et recrutement.

**vii- Tableaux synoptiques de planification**

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Responsabilité technique	Période de réalisation					Coût global	Responsabilités financière		
				04	05	06	07	08		Conseil Communal /CO-APE		Partenaires
<b>Projet 12 : Création d'un meilleur cadre de travail pour les élèves et les enseignants</b>												
A2R2 : Le cadre de travail des élèves et des enseignants est amélioré	30 modules de 3 classes sont construits en matériaux définitifs et 20 modules de 3 classes sont réfectionnés	CS	CS Contrôle de la Mairie, mais délégation aux APE									
<b>Activités :</b> 1- Mobilisation des fonds	1 Corres-pondance et 1 compte rendu de négociation	CS Mairie	CS Mairie	150000	150000				300000	100% 300000	-	-
2- Lancement de l'appel d'offre	Avis de recrute-ment	CS Mairie	CS, Co APE Mairie	150000	150000				300000	100% 300000	-	-
3- Réalisati-ons des in-frastructures	Au moins 30 modu-les de 3 classes construits	Plan d'exécu-tion Mairie	Contrôle de la Mairie, mais délégation aux APE	72000000	72000000	72000000	72000000	72000000	360000000	10% 36000000		90% 324 000000
4- Suivi des travaux et réception		APE		PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM		
5- Lancement appel d'offres pour la réfection	Avis de lancement	Mairie	Mairie CS	100000	100000				200000	100% 200000		
6- Réfection des modules classes	Au moins 20 modu-les de 3 classes ré-fectionnés	Ecoles concer-nées	Mairie CS	PM	PM	PM	PM	PM	PM	10% PM		90% PM
7- Suivi des travaux et réception		APE		PM	PM	PM	PM	PM	PM			

Total	72400000 +PM	72400000 +PM	72000000 +PM	72000000 +PM	72000000 +PM	360800000 + PM	368000000 + PM	324000000 + PM
-------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-------------------	-------------------	-------------------

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Responsabilité technique	Période de réalisation					Coût global	Responsabilités financière	
				04	05	06	07	08		Conseil Communal /CO-APE	Partenaires

**Projet 13 : Amélioration des conditions de travail des enseignants et des élèves**

A2R1 : 1 enfant, 1 place assise à l'école	4085 tables bancs à 2 places et 196 armoires 185 bureaux mobiliers sont fabriqués d'ici 5 ans	Terrain CS	CS CC									
Activités 1- Recensement des mobiliers à fabriquer	1 rapport de recensement	CS Ecoles	CS et Co APE CC	560000					560000	100% 560000		
2- Mobilisation des fonds	1 correspon-dance ou 1 compte-rendu de négociation	CS Mairie	CS CC	200000					200000	100% 200000		
3- Lancement d'appel d'offres	Au moins 1 avis de lancement d'appel d'offre	Terrain Mairie CS	CS CC	200000					200000	100% 200000		
4- Réalisation	100% de mobiliers fabriqués	Pièces comptables CS	CS CC	23665000	23665000	23665000	23665000	23665000	118325000	10% 11832500	90% 106492500	
5- Réception des mobiliers	Au moins 1 bordereau de livraison	CS Mairie	CS et Co APE Directeur et APE CC	893200	893200	893200	893200	893200	4466000	50% 2233000	50% 2233000	
6- Suivi et entretien des	0 % de vol et moins de 5 % de casse de mobiliers	Registres d'identification	Directeurs d'école	446600	446600	446600	446600	446600	2233000	100% 2233000	-	

mobiliers (Identification et Numérotage)			C/CS CC									
Total				25964800	25004800	25004800	25004800	25004800	125984000	17258500		108725500

<b>Projet 14 : Amélioration de la qualité de l'enseignement dispensé</b>												
A2R3 : Un enseignant par classe	166 enseignants ont été recrutés et ont subi une formation initiale et sont rémunérés	Documents pédagogiques	CS CO- APE									
Activités 1- Avis de recrutement par étape	Au moins 1 avis de recrutement de 33 enseignants contractuels/an	Documents statistiques CS	CS Co- APE	45000	45000	45000	45000	45000	225000		100% 225000	
2- Recrutement et rémunération de 166 enseignants	100% des 166 enseignants sont recrutés d'ici 5 ans	Documents statistiques CS	CS & Co- APE et APEs	13464000	26928000	40392000	53856000	67728000	202368000	5% 10118400	5% 10118400	90% 182131200
3- Formation initiale des 166 enseignants	Au moins 80% des enseignants formés sont jugés performants par le C/CS et les conseillers pédagogiques et sont jugés assidus par les APE	Rapports journaliers Fiche d'évaluation	C/CS CP Co- APE et APEs	1950000	1950000	1950000	1950000	2000000	9800000	5% 490000	5% 490000	90% 8820000
Total				15459000	28923000	42387000	55851000	69773000	212393000	10608400	10833400	190951200

<b>Projet 15 : Amélioration du taux de scolarisation en général et celui des filles en particulier</b>												
A2R4 : les filles scolarisées sont encouragées	50% des filles scolarisables et 0% d'abandon entre le CI et le CM2	Statistiques /CS Ecoles	CS CP CO- APE CC									
Activités 1- Organiser deux séances d'IEC par an		Documents statistiques CS	CS Co- APE	750000	750000	750000	750000	750000	3750000	(5%) 187500	(5%) 187500	(90%) 3375000

2- Accorder des prix aux 3 premiers de chaque classe (surtout les filles)	Au moins 1 cérémonie de distribution de prix aux 3 meilleures filles dans 100% des écoles de la Commune	Ecoles CS Co-APE	C/CS CP Co-APE CC	12000000	12000000	12000000	12000000	12000000	60000000	(5%) 3000000	(5%) 3000000	(90%) 54000000
3. Emission à la radio	Au moins 1 émission à la radio par an			480000	480000	480000	480000	480000	2400000	(10%) 240000	(10%) 240000	(80%) 1920000
Total				13230000	13230000	13230000	13230000	13230000	66150000	3427500	3427500	58295000

A2-R5	Indicateurs	Sources de vérification	Responsabilité technique	Période de réalisation					Coût global	Responsabilités financière		
<b>Projet 16 : Création d'un centre de documentation pour améliorer la performance des enseignants et les résultats des élèves en général</b>												
A2R5 : La documentation est disponible pour les enseignants et les élèves	Un centre de documentation est créé et équipé au niveau de la Commune de Covè	Statistiques /CS Ecoles	CS CP CO-APE CC									
Activités 1- Appel d'offre et adjudication	Au moins 1 communiqué radio	Archive CS	CS Co-APE	100000					100000	(50%) 50000	(50%) 50000	
2- Construction d'un local ayant les mesures d'une salle de classe à l'école centre	Au moins 1 local ayant les mêmes mesures qu'une salle de classe est réservée pour la documentation	Ecoles CS Co-APE	C/CS CP Co-APE CC		12000000				12000000	(5%) 600000	(5%) 600000	(90%) 10800000
3. Achat de livres et documents	Au moins 1 réception de nouveaux documents par an	CS Co-APE Ecole centre	CS Co-APE		1000000	1000000	1000000	1000000	4000000			100% 4000000
Total				100000	13000000	1000000	1000000	1000000	16100000	650000	650000	14800000

## Détails des coûts

### Projet 12 - Activités : 360800000 F

1. Mobilisation des fonds : 300000 F
2. Lancement appel d'offres : 300000 F
3. Réalisation des infrastructures : 360000000 F
4. Lancement appel d'offres : 200000 F
  - 30 modules x 12000000 F = 360000000 F
5. Réfection: PM

### Projet 13 - Activités : 125984000 F

1. Recensement des mobiliers à fabriquer
  - 28 personnes x 2 jours x 10000 F = 560000 F
2. Mobilisation des fonds : 200000 F
3. Lancement d'appel d'offre : 200000 F
4. Réalisation : (118325000)
  - 4085 tables bancs x 25000 F = 102125000 F
  - 196 armoires x 60000 F = 11760000 F
  - 185 bureaux mobiliers x 24000 F = 4440000 F
5. Distribution (4466000 F)
  - 4085 tables bancs x 1000 F = 4085000 F
  - 196 armoires mobiliers x 1000 F = 185000 F
6. Suivi et entretien (Identification et numérotation) : 2233000 F
  - Nombre de mobiliers : 4085+196+185 = 4466
  - 4466 mobiliers x 500 F/mobilier = 2233000 F

### Projet 14 - Activités : 212393000 F

1. Avis de recrutement annuel : 225000 F
  - Communiqué radio 3 fois/jour et pendant 5 jours/an : 3000 F/communiqué/j x 3 x 5 x 5(ans) = 225000 F
2. Recrutement par étape des 166 enseignants : 202368000 F
  - Rémunération Année 1 : 34000 F/enseignant x 33 enseignants x 12 = 13464000 F
  - Rémunération Année 2 : 34000 F/enseignant x 66 enseignants x 12 = 26928000 F
  - Rémunération Année 3 : 34000 F/enseignant x 99 enseignants x 12 = 40392000 F
  - Rémunération Année 4 : 34000 F/enseignant x 132 enseignants x 12 = 53856000 F
  - Rémunération Année 5 : 34000 F/enseignant x 166 enseignants x 12 = 67728000 F
3. Formation initiale des 166 contractuels à contrat local : (9800000 F)
  - Préparation de la formation : 200000 F
  - Prime des formateurs Année 1 : 10000 F/j/formateur x 3 x 10 = 300000 F
  - Prime des CCL Année 1: 5000 F/contractuel/j x 33 x 10 = 1650000 F
  - Prime des formateurs Année 2 : 10000 F/j/formateur x 3 x 10 = 300000 F
  - Prime des CCL Année 2: 5000 F/contractuel/j x 33 x 10 = 1650000 F
  - Prime des formateurs Année 3 : 10000 F/j/formateur x 3 x 10 = 300000 F
  - Prime des CCL Année 3: 5000 F/contractuel/j x 33 x 10 = 1650000 F
  - Prime des formateurs Année 4 : 10000 F/j/formateur x 3 x 10 = 300000 F
  - Prime des CCL Année 4 : 5000 F/contractuel/j x 33 x 10 = 1650000 F

- Prime des formateurs Année 5 :  $10000 \text{ F/j/formateur} \times 3 \times 10 = 300000 \text{ F}$
- Prime des CCL Année 5:  $5000 \text{ F/contractuel/j} \times 34 \times 10 = 1700000 \text{ F}$

### **Projet 15 - Activités (66150000 F)**

1. Organiser deux séances d'IEC par an : 3750000 F
  - Préparation des thèmes de communication :  $10000 \text{ F/fiche} \times 2 \text{ fiches} \times 5 \text{ (ans)} = 100000 \text{ F}$
  - Exécution des séances d'IEC :  $5000 \text{ F/formateur} \times 4 \text{ formateurs} \times 2 \text{ (séances)} \times 36 \text{ (villages)} \times 5 \text{ (ans)} = 3600000 \text{ F}$
  - Projection vidéo : 50000 F
2. Distribution de prix aux 3 meilleures filles de chaque classe (60000000 F)
  - 1<sup>er</sup> prix : 5000 F
  - 2<sup>ème</sup> prix : 3000 F
  - 3<sup>ème</sup> prix : 2000 F
  - Total des prix : 10000 F
  - Coût total des prix sur les cinq ans :  $10000 \text{ F/classe} \times 6 \text{ classes} \times 200 \text{ (écoles)} \times 5 \text{ (ans)} = 60000000 \text{ F}$
3. Emission à la radio : 2400000 F
  - $20000 \text{ F/émission/mois} \times 2 \text{ (émissions)} \times 12 \text{ (mois)} \times 5 \text{ (ans)} = 2400000 \text{ F}$

### **Projet 16 – Activités : (16100000 F)**

1. Appel d'offre et adjudication : (forfait : 100000 F)
2. Construction d'un local ayant les mesures d'une salle de classe et équipé à l'école centre
  - Norme : 12.000.000 F
3. Achat de livres et documents (Forfait : 1000000 F/an) ou 4000000 F sur 5 ans
  - $1.000.000 \text{ F/an} \times 4 \text{ (ans)} = 4000000 \text{ F}$